



## CONCOURS :2024-04-12

### DESCRIPTION DU POSTE

La Municipalité de Tadoussac, toujours soucieuse d'offrir des services de qualité à sa population, est à la recherche **D'UN OU D'UNE RESPONSABLE DU DÉPARTEMENT DE L'URBANISME ET DE L'INSPECTION**

### QUALIFICATION REQUISE

- Détenir un diplôme collégial en technique d'aménagement, d'urbanisme ou architecture et/ou avoir accumulé de l'expérience à une fonction similaire dans le domaine municipal;
- Posséder une bonne connaissance des lois régissant les responsabilités municipales, loi sur l'aménagement et l'urbanisme ainsi que la gestion des permis;
- Détenir un permis de conduire valide et pouvoir disposer d'un véhicule automobile.

### DÉBUT D'EMPLOI : *Dès que possible*

Toute personne intéressée doit faire parvenir son curriculum vitae ainsi qu'une lettre d'intention faisant état de sa motivation pour occuper ce poste, en mentionnant le numéro du concours, par courriel ou à l'adresse suivante:

[alyson.d.savard@tadoussac.com](mailto:alyson.d.savard@tadoussac.com)

### DATE LIMITE POUR POSTULER : **12 AVRIL 2024**

### MUNICIPALITÉ DE TADOUSSAC

#### CONCOURS :2024-04-12

Alyson Durocher-Savard

Adjointe Administrative /Ressources Humaines

162, rue des Jésuites

Tadoussac, G0T 2A0

Tél : 418 235-4446 Poste 1012

### NOTE :

L'utilisation des termes génériques masculins est faite dans le but d'alléger le texte et ne comporte aucune discrimination.

**Seules les personnes dont la candidature aura été retenue pour une entrevue seront contactées**

## APPEL DE CANDIDATURES

INTERNE – EXTERNE

### RESPONSABLE DU DÉPARTEMENT DE L'URBANISME ET DE L'INSPECTION

TEMPS PLEIN (35h)

DURÉE 1 AN

### PRINCIPALES RESPONSABILITÉS

Sous la supervision de la direction générale de la municipalité, le **RESPONSABLE DU DÉPARTEMENT DE L'URBANISME ET DE L'INSPECTION** aura les fonctions et responsabilités suivantes :

- Recevoir les demandes des citoyens et assurer l'émission de l'ensemble des permis municipaux conformément aux règlements municipaux en vigueur incluant le règlement concernant le traitement des eaux usées des résidences isolées Q-2, r 22, le règlement sur le prélèvement des eaux et leur protection et le Q-2 r. 35.2 ainsi que la loi sur la commission de protection du territoire agricole (CPTAQ);
- Effectuer les inspections nécessaires pour assurer la conformité des travaux autorisés;
- Assurer le suivi quant à l'application des règlements d'urbanisme et en environnement;
- Traiter les plaintes relatives à l'application des règlements municipaux, constater les infractions et émettre les avis et constats d'infraction requis;
- Préparer les dossiers pénaux et représenter la Municipalité de Tadoussac en cour, lorsque requis;
- Offrir tout le support nécessaire au comité consultatif d'urbanisme et voir à l'application du règlement relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale;
- Participer à l'élaboration et à la modification de la réglementation municipale sous sa responsabilité pour assurer un bon fonctionnement;
- Produire des rapports souhaités par la direction en lien avec la gestion des permis municipaux;
- Signaler aux ministères et organismes environnementaux concernés les infractions relevées en lien avec l'application de certaines lois;
- Réaliser toutes autres tâches désignées par son supérieur immédiat;

### COMPÉTENCES REQUISES

- Autonomie et sens de l'initiative;
- Excellente communication verbale et écrite en français;
- Fort sens du jugement dans l'application de la réglementation;
- Capacité de travailler sous pression;
- Flexibilité;
- Calme et en contrôle de soi en situation d'adversité.

### CONDITIONS DE TRAVAIL

- Salaire annuel entre 50996\$ à 58585\$
- Stationnement gratuit
- 35h/semaine
- Régime enregistré d'épargne retraite, part de l'employeur 5%
- Assurance collective
- Huit (8) congés maladies /Quatre (4) congés mobiles /Quatorze jours (14) de congés fériés
- Accès au Programme d'Aide aux employés  
**Être disposé à travailler de jour, de soir et les fins de semaine lorsque nécessaire.**

